

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 janvier 2013

EAU DE PARIS SIGNE UNE CHARTE D'ENGAGEMENT POUR LES SALARIE-E-S LESBIENNES, GAY, BISEXUELLES OU TRANSGENRES (LGBT)

Ce lundi 7 janvier 2013, Anne Le Strat, adjointe au Maire de Paris, chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux et présidente d'Eau de Paris, a signé au ministère des Droits des femmes une charte fixant des bonnes pratiques en matière de prévention des discriminations à l'égard des personnes LGBT. L'objectif de cette charte, élaborée par l'association "L'Autre Cercle", est de faire progresser les questions relatives à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle et de genre dans le contexte professionnel.

- **Une charte contre toute forme de discrimination**

Engagée en faveur de la diversité depuis plus de dix ans, Eau de Paris fait partie des neuf premières entreprises, avec Accenture, Alcatel-Lucent, ARS Ile-de-France, Casino, IBM, Orange, Randstad, Sodexo et Veolia Eau, à avoir signé la charte LGBT portée par l'association L'Autre Cercle, à l'initiative d'Accenture, pour faire progresser les questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité sexuelle ou de genre, dans l'emploi.

Concrètement, par cette charte, Eau de Paris s'engage à :

- favoriser la lutte contre toute forme de discrimination, en informant et en sensibilisant les équipes, tout en veillant à ce que les procédures de gestion des ressources humaines protègent les salarié-e-s,
- veiller à l'égalité de droit et de traitement, tout en garantissant la confidentialité des informations relatives à l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle ou de genre,
- soutenir les salarié-e-s victimes de propos ou d'actes discriminatoires, par l'intégration du critère LGBT dans les structures d'écoute et d'alerte, et par la mise en œuvre d'actions de prévention,
- mesurer les avancées, partager et promouvoir les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel, en communiquant et en intégrant les avancées dans le mode de reporting de l'entreprise.

Anne Le Strat se félicite de cet engagement pour la régie publique : « Choisir de travailler pour les populations LesbienNES, Gay, Bisexuelles ou Transgenres, c'est avancer encore plus significativement sur les questions de diversité. Les LGBT concentrent dans l'entreprise, tout comme dans la société, des stéréotypes et fantasmes qui peuvent se transformer en discriminations directes ou indirectes, conscientes ou inconscientes. »

- **Eau de Paris, une entreprise engagée en matière d'égalité professionnelle et de diversité.**

Depuis 2001, Eau de Paris, régie publique parisienne en charge de la production et de la distribution de l'eau du robinet dans la Capitale, a défini une politique diversité qui promeut l'égalité de droit et de traitement des salarié-e-s, et la lutte contre toute forme de discrimination, notamment au titre de l'orientation sexuelle, de l'identité sexuelle ou de genre.

- 2001 : Création d'une **commission éthique** en charge de la prévention de toutes formes de discrimination et de la promotion de la diversité
- 2004 : Eau de Paris est l'une des premières entreprises signataires de la **charte de la diversité**
- 2004 : Signature d'un **accord Egalité professionnelle et diversité**
- 2005 : Obtention du **label égalité**
- 2005 : Reconnaissance des **mêmes droits** aux couples mariés, vivant maritalement ou pacsés
- 2007 : **Congé de paternité** étendu dans les mêmes conditions au conjoint d'un couple homo ou hétéro.
- 2008 : Renouvellement du **label égalité**
- 2009 : Création et obtention du **label diversité**
- 2012 : Labels égalité et diversité en cours de **renouvellement**
- 2012 : Mise en place une **cellule d'écoute externalisée**, laquelle permet à tout salarié d'alerter sur un risque ou une situation avérée de discrimination.

Au-delà des actions qu'elle conduit en interne, Eau de Paris participe chaque année à la « Marche des fiertés » organisée par l'Inter-LGBT avec des équipes de salariés volontaires. En 2012, 41 000 gobelets d'eau de Paris ont été distribués en 5 heures de marche pour désaltérer les participants.

Service presse : Dorothee Bompont - 01 40 48 98 48 / 06 24 90 23 13 - presse@eaudeparis.fr

Eau de Paris est la régie municipale en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris. Interlocuteur unique des usagers et des abonnés, Eau de Paris gère l'ensemble du circuit de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs. Elle est également garante de la qualité et de la pression de l'eau. Eau de Paris est certifiée ISO 9001/2008, ISO 14001/2004 et OHSAS 18001/2007 pour ses activités liées à la production et au transport de l'eau potable. La régie a reçu le label égalité au titre de son engagement en faveur de l'égalité femmes hommes ainsi que le label diversité. Eau de Paris a été élue service client de l'année 2013.

Eau de Paris, c'est :

- 3 millions de consommateurs et 94 071 abonnés
- 490 000 m³ d'eau potable consommés en moyenne par jour à Paris
- Eaux souterraines : 102 points de captages dans les régions de Provins, Sens, Fontainebleau et Dreux, correspondant à 50 % de l'eau de robinet bue par les Parisiens
- Eaux de surface : 2 rivières (La Seine et la Marne) où est prélevée 50 % de l'eau traitée pour alimenter la capitale.
- 470 kilomètres d'aqueduc et 1 990 kilomètres de canalisation d'eau potable dans Paris
- 3 aqueducs principaux : la Vanne, le Loing et l'Avre
- 5 grands réservoirs situés aux portes de Paris (dont Montsouris)
- 6 usines de traitement : 4 pour les eaux souterraines et 2 pour les eaux de rivières
- 10 étapes de contrôle depuis le point de captage jusqu'au robinet du consommateur
- 1 200 points de distribution publics d'eau potable à Paris dont 3 fontaines à l'Albien, 100 fontaines Wallace, 4 fontaines « du millénaire », 4 fontaines Totem et 1 fontaine Pétillante
- 62 critères de potabilité analysés
- 1 million de mesures de contrôles par an
- 85 247 hectares de périmètres de protection des captages et 118 agriculteurs en contrat avec Eau de Paris
- 217 M€ de recettes réelles de fonctionnement en 2011, hors redevances
- Un taux de satisfaction de 92% des usagers envers le service public de l'eau

www.eaudeparis.fr

